



Communiqué de presse

Amiens, le 19 novembre 2020

Les services du Département de la Somme encore plus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes

Depuis le lundi 16 novembre, le Conseil départemental de la Somme dispose de l'application *Acceo* qui rend accessibles ses accueils physiques et téléphoniques aux personnes déficientes auditives.

Ce dispositif permet aux personnes souffrant de handicap auditif d'échanger par téléphone ou sur place. L'application réalise la transcription lors d'un accueil téléphonique ou physique des échanges entre l'agent et la personne déficiente auditive. 3 services sont disponibles à distance et en temps réel :

- **La transcription instantanée de la parole (TIP)** pour les personnes sourdes s'exprimant oralement ou les personnes malentendantes dont de nombreux seniors. Les personnes concernées lisent alors en temps réel les propos de leur interlocuteur.
- **La visio-interprétation LSF** (langue des signes française) pour les personnes sourdes ou malentendantes communiquant en LSF et non oralisées.
- **Le visio-codage LPC** (langue française parlée complétée) pour les personnes sourdes ou malentendantes en cours d'apprentissage de l'oralisation

Les services départementaux concernés par ce dispositif :

- le standard téléphonique du Conseil départemental (03 22 71 80 80)
- les accueils des 22 Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI)
- l'accueil de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Le Département met tout en œuvre pour assurer un accueil adapté et de qualité des personnes en situation de handicap.

Au travers du Débat d'Orientation Budgétaire 2021, le président Stéphane Haussoulier a proposé **de nouvelles mesures, concrètes, pour répondre plus activement à l'inclusion des personnes en perte d'autonomie dans notre société.**

Ces actions feront partie d'un plan global d'accompagnement des personnes en situation de handicap afin de mieux les accueillir et les accompagner, dans tous les domaines de leur vie quotidienne. À titre d'exemple, des permanences d'accueil pour les personnes en situation de handicap et leurs familles seront ouvertes dans les territoires.

Contact presse :

Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr